

France-Paris: Pension investment services

OJ S 93/2017 16/05/2017

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP)

Postal address: 12 rue Portalis

Town: Paris

Postal code: 75008

Country: France

Contact person: Direction juridique

For the attention of: Véronique Nansot

E-mail: veronique.nansot@erafp.fr**Internet address(es):**General address of the contracting authority: www.rafp.frAddress of the buyer profile: www.achatpublic.com**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Établissement public à caractère administratif

I.3. Main activity

Other: Fonds de pension public

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Sélection de gestionnaires pour l'attribution de Mandats de gestion d'actifs immobiliers résidentiels en France par l'ERAFP.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Siège de l'ERAFP.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'ERAFP souhaite procéder à la sélection d'entreprises ou de sociétés pour l'attribution de mandats de gestion d'actifs immobiliers résidentiels en France.

Le présent marché qui n'est pas alloti, a pour objet de sélectionner trois prestataires de gestion de portefeuille dûment agréés, afin qu'ils effectuent une gestion discrétionnaire pour le compte de l'ERAFP.

Le Mandat a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'actifs immobiliers résidentiels, dont une partie sera investie en logement intermédiaire. Ces actifs seront détenus directement ou indirectement au travers d'un véhicule dédié. Le Titulaire du Mandat sera le gérant de ce Véhicule Dédié. La gestion sera discrétionnaire.

Le Véhicule Dédié pourrait être une SCI de droit français (il est précisé que d'autres formes juridiques ou règlementaires du Véhicule Dédié pourraient être envisagées à l'initiative de l'ERAFP, de même que la gestion de plusieurs Véhicules Dédiés).

II.1.6. CPV code(s)

66131100 Pension investment services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 120 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le Titulaire du Marché devra, au plus tard au jour de la notification du Marché, disposer du ou des agréments requis par l'article 29-III du décret n° 2004-569 du 18.6.2004 tel que modifié prévoyant que la gestion des actifs de l'ERAFP ne peut être déléguée qu'à des entreprises ou sociétés exerçant les activités mentionnées au I de l'article L. 532-9 du code monétaire et financier.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Le Titulaire du Marché devra, au plus tard au jour de la notification du Marché, disposer du ou des agréments requis par l'article 29-III du décret n°2004-569 du 18.6.2004 tel que modifié prévoyant que la gestion des actifs de l'ERAFP ne peut être déléguée qu'à des entreprises ou sociétés exerçant les activités mentionnées au I de l'article L. 532-9 du code monétaire et financier.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IMO 2017-05

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 12.6.2017 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.6.2017 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2029.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le dossier d'appel à candidatures est accessible sur la plateforme www.achatpublic.com Le dossier d'appel à candidatures comprend les documents suivants:

- le présent règlement de la consultation — Candidatures;
- le questionnaire-candidature.

Le présent Marché aura trois attributaires qui seront tous trois, pris individuellement, titulaires d'un Mandat régi par les mêmes termes, lequel constituera le cahier des charges du Marché. Toutefois, 2 de ces 3 Mandats seront des Mandats dits «stand-by». La candidature et la soumission à la présente procédure emporte automatiquement accord du candidat à être sélectionné, en fonction du classement des offres, comme titulaire d'un Mandat stand-by — étant entendu qu'un Mandat stand-by sera attribué aux offres classées en deuxième et troisième position.

Le présent Marché est un accord-cadre exécuté par voie d'émission de bons de commande. Le présent Marché sera conclu sans montant minimum ni maximum.

A titre indicatif, le montant à investir sur les 3 premières années sera au minimum de l'ordre 200 000 000 EUR.

Le montant donné l'est à titre purement indicatif et pourra être revu à la hausse ou à la baisse notamment en fonction des décisions du Conseil d'administration de l'ERAFP, des anticipations de marché de l'ERAFP et de la performance du gérant.

La durée initiale du Marché est de dix (10) ans à compter de la date de la notification du Marché aux candidats ayant été sélectionnés (le Titulaire) sauf résiliation anticipée selon les cas prévus dans le Mandat.

A l'expiration de cette durée initiale, le Marché pourra être reconduit, à l'initiative de l'ERAFP, pour une période de deux (2) ans portant sa durée maximale à douze (12) ans.

Les modalités de la négociation (exigences minimales que devront respecter les offres, notamment) ainsi que les thèmes négociés seront définis par l'ERAFP en PHASE 2. Il est en outre précisé que l'ERAFP se réserve le droit d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales et donc sans négociation ainsi qu'il est prévu à l'article 73 du décret n°2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

Il sera répondu aux questions des candidats selon les modalités suivantes:

- (i) Les questions doivent être posées uniquement par voie électronique sur le portail www.achatpublic.com
- (ii) Elles doivent être rédigées en français. Il ne sera répondu à aucune question posée dans une autre langue.
- (iii) Les questions doivent impérativement parvenir au plus tard le 30.5.2017 à 12:00 (heure de Paris). Il ne sera pas répondu aux questions qui parviendraient à l'ERAFP au-delà de cette limite.

Afin de permettre à l'ERAFP de procéder à l'analyse des candidatures, chaque candidat produit un dossier de candidature composé comme suit:

A — Situation juridique:

- 1. Une lettre de candidature (ou formulaire DC1) présentant le candidat;
- 2. Une déclaration (ou formulaire DC2).

Les candidats sont invités à renseigner les formulaires DC1 et DC2 accessibles sur le portail de l'Économie et des Finances. Ces formulaires sont téléchargeables sur le site Internet du ministère à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat/>

Il est précisé qu'il s'agit des formulaires mis à jour à la date du 12.4.2016.

- 3. le pouvoir de la ou des personnes habilitée(s) à engager le candidat;
- 4. la preuve d'une assurance de type responsabilité civile professionnelle;

B — Capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Les capacités professionnelles, techniques, économiques et financières des candidats seront examinées au regard des réponses apportées au questionnaire-candidature.

Seront admis à présenter une offre les candidats présentant les meilleures garanties techniques, professionnelles économiques et financières sur la base des critères ci-dessus indiqués. Il est prévu de retenir 5 candidats pour le second tour de la procédure.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères énoncés était inférieur à 5, la procédure serait alors poursuivie avec les seuls candidats disposant des capacités requises.

Dans le cas où une situation d'ex aequo serait constatée pour le dernier candidat le mieux classé, tous les candidats se trouvant à ce rang dans la situation d'ex aequo seraient admis. L'ERAFP informera chaque candidat non retenu du rejet de sa candidature et des motifs de ce rejet.

Les modalités de la seconde phase de la procédure seront portées à la connaissance des candidats sélectionnés.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.5.2017